

## [ SANTÉ ] Objectif « 0 Phyto » pour Carpentras !

En janvier 2017, toutes les communes devront se passer de produits phyto-sanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts.

Carpentras est une des huit villes pilotes de la CoVe pour élaborer un plan de gestion "0 phyto".



Pour répondre à la suppression des phytos, les services et agents espaces verts devront modifier leurs pratiques. La mise en place d'une gestion différenciée, c'est à dire adaptée à chacun des lieux en fonction des besoins, doit être établie. Les agents vont donc être accompagnés et sensibilisés pour adapter leur métier à cette nouvelle réglementation.

### LE "PHYTO" KEZAKO ?

**Ce sont des substances toxiques (pesticides herbicides fongicides) dont le but est de détruire des végétaux considérés comme nuisibles.**

**Ces produits seront interdits en janvier 2017 car leurs impacts environnementaux et économiques sur la santé ainsi que l'air, les sols et l'eau sont importants. Avec l'arrêt des produits phyto-sanitaires dans les espaces verts**

### CoVe et lycéens main dans la main

La CoVe et le CFPPA du lycée Louis Giraud se sont associés pour aider les communes à s'adapter à la réglementation "0 phyto". Dans un premier temps des étudiants en licence du CFPPA ont réalisé un état des lieux de la situation du phyto-sanitaire dans l'intercommunalité. Ils ont ensuite proposé un accompagnement adapté aux communes, pour élaborer un plan de gestion différenciée de leurs espaces verts.

À Carpentras 4 groupes de travail ont rendu des propositions d'aménagements prenant en compte le climat, l'organisation du travail, la sécurité, mais aussi les plantes utilisées et leurs besoins en arrosage.

L'objectif de cette collaboration est l'accompagnement des élus et agents vers de nouvelles pratiques ainsi que la mise en place d'une bonne gestion des espaces verts.